



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 16 du 22 02 2022



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Campagne 2021-2022

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

A retenir cette semaine :

Sommaire

[Colza](#)

p 2

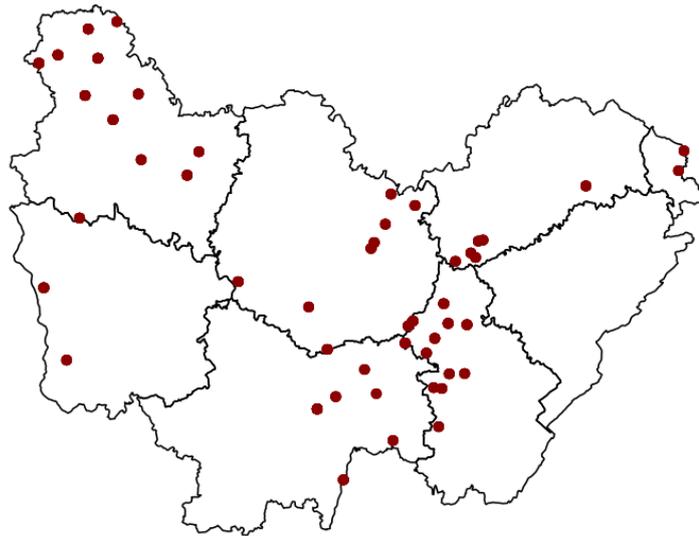
Colza :

- Ressortir les cuvettes jaunes si ce n'est pas déjà fait.
- Des colzas majoritairement au stade C2.
- Poursuite du vol très timide des charançons de la tige du colza. Le temps est peu favorable au vol de l'insecte.



Réseau 2021-2022

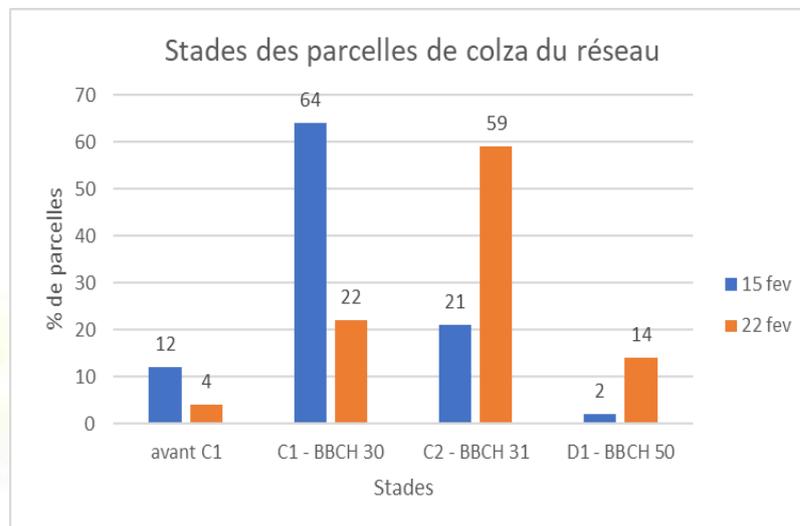
Le BSV de cette semaine est réalisé à partir de l'observation de 49 parcelles du réseau.



Localisation des parcelles observées du 16 au 22 février 2022

Stades des colzas

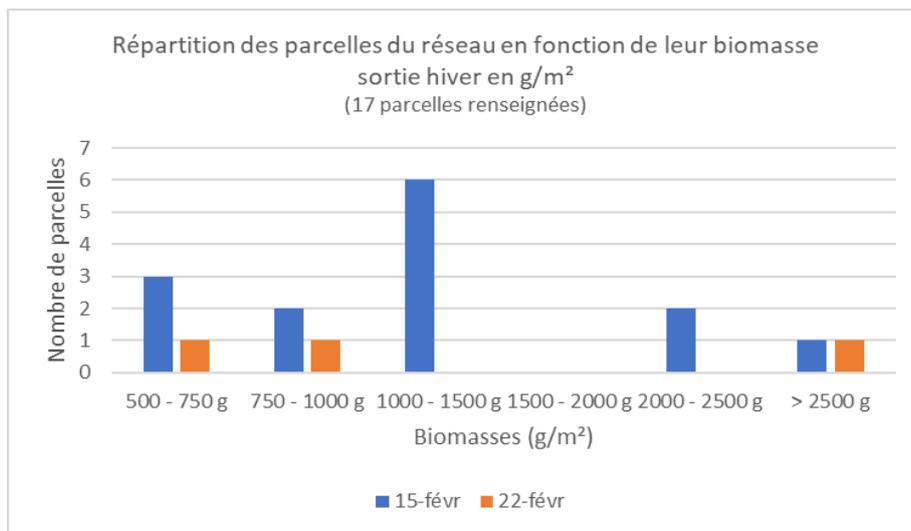
Les températures douces de ces derniers jours ont permis aux colzas de continuer à avancer en stade. La majorité des parcelles se trouve actuellement au stade C2 (BBCH 31 – Entre-nœuds visibles). Les parcelles situées dans les zones plus fraîches qui n'avaient pas repris leur croissance ont pu bénéficier des températures clémentes pour repartir en végétation. Les parcelles les plus avancées sont au stade D1 (BBCH50 – Boutons accolés).





Biomasses vertes aériennes

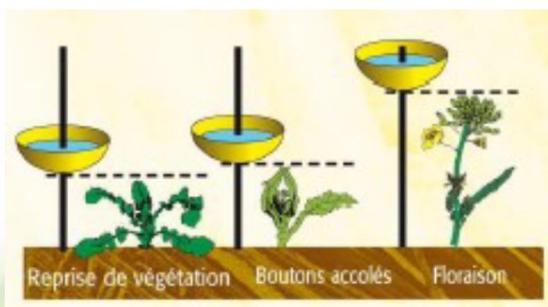
Nous disposons de mesures de biomasses pour 17 parcelles du réseau. Les dernières qui ont été réalisées confirment des biomasses globalement fortes.



Mise en place des cuvettes

Pour observer les arrivées d'insectes au retour des conditions favorables, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, **remettez vos cuvettes jaunes**.

Les pièges sur végétation doivent être remis en place dans les parcelles de colza pour être en mesure de capturer le moment venu les premiers charançons qui se porteront sur les cultures.



- Placer la cuvette à au moins 10 mètres au-delà de la bordure de la parcelle et si possible à proximité d'un ancien champ de colza de l'année précédente.
- Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle par exemple).
- Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.
- Réaliser 1 relevé au moins 1 fois par semaine.

Ravageurs

Charançon de la tige du colza

Le charançon de la tige du colza est le premier insecte nuisible qui va être piégé.

En effet, à cette période, 3 jours consécutifs avec des températures supérieures à 9°C et l'absence de pluviométrie sont suffisants pour caractériser les conditions de vol des charançons de la tige. La reprise d'activité commence lorsque la température du sol dépasse 6°C et devient massive au-dessus de 9°C.

Attention à ne pas confondre ce dernier avec une autre espèce : le charançon de la tige du chou – considéré comme peu nuisible - souvent présent en nombre beaucoup plus important et qui accompagne voire précède le charançon de la tige du colza dans les pièges.

Le charançon de la tige du chou est recouvert d'une abondante pilosité rousse puis grise. On peut distinguer une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen, bien visible sur le dos et surtout l'extrémité de ces pattes est brun orangé (rousse).

Le charançon de la tige du colza est le plus gros des charançons rencontrés sur colza. Il a une forme ovale, une couleur gris cendré et le bout des pattes est noir.

Charançon de la tige du chou

(*Ceutorrhynchus. Quadridens*)

Extrémités des pattes rousses



Photo Terres Inovia

Charançon de la tige du colza

(*Ceutorrhynchus. Napi Gyll.*)

Extrémités des pattes noires



Photo Terres Inovia

La nuisibilité est liée aux œufs que le charançon de la tige du colza dépose dans la tige. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite.

Le risque conjugue donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre.

A la différence avec le charançon de la tige du colza, le charançon de la tige du chou ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaque à la moelle. Ce ravageur est considéré comme peu nuisible. Mais les larves observées dans la tige courant mai interroge sur sa réelle nuisibilité.



Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entrenœuds (passage de C1 - BBCH 30 à C2 – BBCH 31) et se poursuit jusqu'au stade E (BBCH 57 - boutons floraux séparés).

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.



Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.

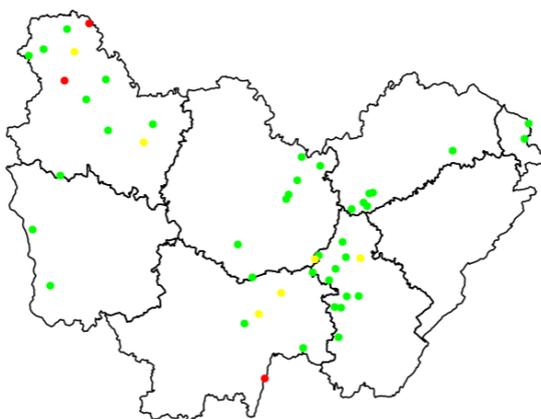
Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, nous considérons que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

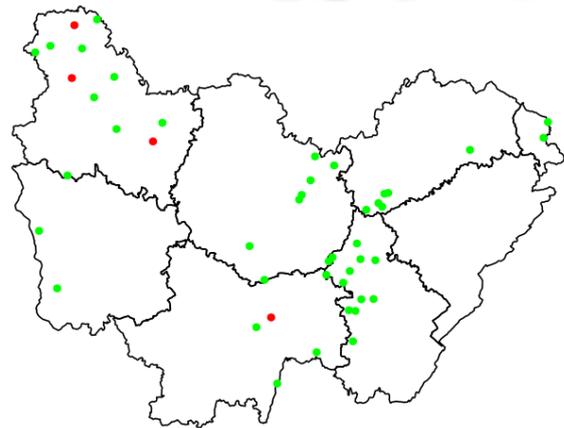
Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

Observations : la météo de la semaine dernière n'a pas été favorable aux insectes. Les captures restent pour l'instant assez rares et ne concernent que 9% des cuvettes avec un nombre d'individus variant de 1 à 5. Dans le même temps, 19% des cuvettes ont piégé des charançons de la tige du chou (de 1 à 15 individus).

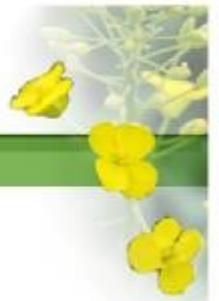
Répartition du nombre de captures du charançon de la tige du chou (à gauche) et du colza (à droite), du 16/02/2022 au 22/02/2022



Piege : Nb de charançons tige du chou : ● [0 - 0] ● [0 - 5] ● [5 - 15]



Piege : Nb de charançons tige du colza : ● [0 - 0] ● [0 - 5]



Analyse du risque : la météo n'est pas favorable à l'activité des charançons.

La majorité des colzas se situe dans la période de risque.

- Absence de capture, quel que soit le stade du colza : risque faible.
- Vol non généralisé et colza pas encore au stade C2 : risque faible. Surveiller l'évolution en stade du colza.
- Vol non généralisé et colza au stade C2 : risque faible à moyen. Surveiller l'évolution des captures avec la météo annoncée.



Méligèthes

Le stade D1 marque le début de la période d'observations des méligèthes.

Période de risque : du stade D1 (boutons accolés) à la floraison engagée (F1)

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Observations : les premières captures de méligèthes ont été signalées dans deux parcelles.

Analyse de risque :

La météo n'est pas favorable aux insectes et la plupart des colzas ne sont pas encore entrés dans la période de risque (stade D1).

Pour l'instant le risque est faible.

Surveillez dès les premiers réchauffements.





Divers

Des symptômes de cylindrosporiose ont été observés dans une parcelle située à Fouchères (89) semée avec de la variété LG Aviron. Les symptômes concernent 5% des pieds.

Des symptômes d'alternaria ont été observés dans une parcelles située à Sambourg (89) et concernent 10% des pieds.

Des symptômes de hernie des crucifères ont été signalés dans une parcelle à Saint Martin Belle Roche (71).



Symptômes de hernie des crucifères
M. Gipouloux – Terres Inovia

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"

Avec la participation financière de :

